



Pension alimentaire parental

Par **dutois**, le **26/02/2008** à **12:54**

Je suis mariée et j'ai 3 enfants , ma mère a de faible revenus depuis un an ,elle envisage de me demander une pension ,alors que nous vivons avec le seul salaire de mon mari .De plus , enfant , elle m'a négligé (manque de soin),mes tantes et oncles sont pret à témoigner en ma faveur si besoin .est-ce que je dois constituer un dossier ;si oui ,que mettre dans ce dossier .Merci de m'avoir lu et de me répondre .